NUMÉRO 93. JEUDI 22 NOVEMBRE 1860.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Prix de l'abonnement:

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—
» par la poste, franco, » 7»—
Pour 6 mois, prise au bureau, » 3»50
» par la poste, franco, » 3»75
On s'abonne à toute époque.

PARAISSANT
LE JEUDI ET LE SAMEDI.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 3.

Prix des annonces.

Pour 1 ou 2 insertions: de 1 à 5 lignes, 50 centimes.
» » » de 6 à 8 » 75 »
» » » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.
Pour 3 insertions: de 1 à 5 lig. 75 centimes.
» » de 6 à 8 » 1 franc.
» » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

Observations météorologiques en 1860.

NEUCHATEL.	DATES Novemb.	TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTIGRADES. 9h. du m.	Minim.	Maxi.	Baromètre en millim. réd. à 0. Midi.	Eau tombée dans les 24 h. en millim.	VENT DOMIN.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMÈT. en mètr.	Température du LAC en degrés centi.
	16	9,5	7,2	10,8	717,6	0,0	Calme.	Nuageux	1,990	9
	17	6,2	5,2	11	712,7	15,0	Vent.	Pluie.	1,980	8,8
	18	5,5	2,5	5,2	718,4	10,0	Id.	Neige.	1,950	8
	19	0,5	—0,2	1,8	725,8	2,0	Id.	Id.	1,920	7,8

IMMEUBLES A VENDRE
à Cornaux.

1. Lundi 10 décembre 1860, dès les 6 heures du soir, il sera procédé à la vente par voie de minute, dans la maison de Commune de Cornaux, des immeubles suivants:

1° **Une maison située au haut du village de Cornaux**; renfermant habitation, grange et écurie, et ayant comme dépendances un jardin au midi et une place; elle joûte de vent et de joran l'hoirie Clottu dit Chez-le-Père, de bise et d'uberre des chemins.

2° **Un champ à Ruau rière Wavre**, contenant environ une pose, joûte de vent M. Paul Carbonnier, de joran M. Ad. Clottu, de bise Mad. veuve de S. Clottu et d'uberre une issue.

3° **Un pré dit Pré l'Abbé, moiteresse**, contenant env. $1^1/_2$ pose, joûte de vent M. P^l Carbonnier, de joran Mad. Hämmerli, de bise l'hoirie de feu M. D. Dardel et d'uberre un fossé.

4° **Un pré sous Wavre**, contenant env. $^1/_3$ de pose, joûte de vent et de joran Mad. la veuve Matthey, de bise la Thielle et d'uberre MM. D. et Fréd. Jeanhenry.

5° **Un pré au dit lieu, soit pré des Sauges**, contenant env. $^1/_2$ pose, joûte de vent Mad. la veuve Matthey, de bise M. A. de Pury et d'uberre la Thielle.

6° **Un pré au dit lieu, dit Fontaine à Petou**, contenant env. $^1/_4$ de pose, joûte de vent Mad. Charlotte Juan, de joran M. Fréd. Clottu-André et de bise la Thielle.

7° **A la côte de Thielle, partie en forêt et partie en plantage**, contenant env. $1^1/_2$ pose, joûte de vent M. H. Charles, de joran M. D. Dardel, de bise l'hoirie Matthey et d'uberre un chemin.

8° **Un champ à la Combe rière Cornaux**, contenant env. $^1/_2$ pose, joûte de vent M. J.-F. Matthey, de joran et de bise M. Ch.-Aug. Juan et d'uberre M. J.-F. Clottu.

9° **Un dit sur le Bois**, contenant env. $^1/_3$ de pose, joûte de vent un chemin, de joran la Commune de Cornaux, de bise M. J.-P. Clottu-Gros et d'uberre M. J.-F. Matthey et autres.

10° **Une vigne à la Gelaine, rière Cornaux**, contenant env. $1^1/_4$ ouv., joûte de vent M. J.-J. Belperroud, de joran un chemin, de bise M. J.-Fréd. Clottu et d'uberre Mad. Clottu-Dardel.

11° **Une dite à la Parise**, contenant env. $^1/_5$ d'ouv., joûte de vent Mad. Adèle Hämmerli, de joran M. Louis Pointet, de bise et d'uberre M. Alex. Clottu du Lion-d'Or.

12° **Une dite à l'Argile, rière Cressier**, conenant $1^3/_4$ ouv., joûte de vent M. L. de Pury, joran M. Ch.-S. Clottu, de bise MM. Jean Clottu-André et J.-F. Roulet, et d'uberre Mad. Charlotte veuve Clottu-Junod.

13° **Une vigne, lieu dit aux Grandes vignes**, contenant $1^1/_4$ ouv., joûte de vent Mad. veuve Clottu-Junod, de joran Mad. Hämmerli, de bise l'hôpital de Pourtalès et d'uberre Mad. veuve Matthey.

14° **Un pré outre Thielle, appelé pré de la Serre**, contenant env. 2 poses, et qui joûte d'uberre un pré de l'hôpital de Pourtalès, de bise MM. Jaques Richard et Joseph Persoz.

15° **Un pré appelé Poué-Pra**, contenant env. 1 pose, joûte de bise M. P. Carbonnier et de vent M. Ant. Schwab.

16° **Un dit au même lieu, appelé pré Carré**, contenant env. 1 pose, joûte de bise M. Antoine Schwab.

Pour voir les immeubles, s'adresser à MM. J.-F. Matthey et Louis-Ferd. Clottu, à Cornaux, et pour les conditions de la vente, au notaire Aug. Junier, à Saint-Blaise, dépositaire de la minute.

---

2. Le Conseil administratif de la Commune de Neuchâtel, agissant ensuite d'une décision du Conseil-Général de la dite Commune en date du 16 octobre courant, exposera en vente publique, le samedi 24 novembre prochain, à 3 heures après midi, à l'hôtel-de-ville, salle du Conseil administratif, savoir:

L'hôtel du Faucon situé au centre de la ville de Neuchâtel, sur la rue principale des Hôpitaux, occupant une superficie de 8040 pieds carrés environ, ayant une façade de 64 pieds sur la dite rue, trois étages sur le rez-de-chaussée, comprenant une quarantaine de chambres avec cour et fontaine, magasins, caves, écuries, remises et autres dépendances. Pour visiter cet hôtel, l'un des principaux et des mieux achalandés de la ville, et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser à Ch. Favarger, notaire, à Neuchâtel, dépositaire de la minute.

MAISON A VENDRE

3. A Neuchâtel, située rue des Moulins, n° 12 et du Seyon n° 3, élevée de quatre étages sur rez-de-chaussée, comportant cinq beaux logements, trois magasins, débit de pain, four, dépôt pour le bois, caves, etc., évaluée par l'assurance mutuelle cantonale à **fr. 53,800.**

Mise à prix **fr. 50,000.**

Cette maison nouvellement construite, susceptible d'un revenu annuel d'au moins fr. 3,500, sera exposée en enchères le vendredi 7 décembre 1860, à 3 heures après-midi, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, devant le tribunal civil du dit lieu.

S'adresser pour voir l'immeuble et pour prendre connaissance des conditions de vente, au greffe du tribunal civil de Neuchâtel.

---

4. Ensuite d'un jugement de subhastation prononcé le 27 avril 1860 par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il sera procédé par le juge de paix de Neuchâtel, siégeant à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le samedi 8 décembre prochain, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné appartenant au citoyen Ulysse Perret, horloger, savoir: une propriété située à St-Nicolas, près de cette ville, se composant d'une maison d'habitation renfermant quatre logements, d'un petit bâtiment à usage d'écurie et bûcher, et de cent cinquante-six perches environ de terrain en nature de vigne et jardin. Cette propriété est limitée de vent par l'hoirie du citoyen Edouard de Pury-Sandoz, de joran par le chemin du Petit-Pontarlier, de bise par le citoyen Charles-Auguste de Pury, et d'uberre par la grand'route tendant de Neuchâtel à Peseux.

Les conditions de cette vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, 12 novembre 1860.

Le greffier de la justice de paix,
RENAUD, *notaire.*

---

5. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 13 octobre 1860, par le tribunal civil du Val-de-Ruz, il sera procédé par le juge de paix du Val-de-Ruz, siégeant au lieu ordinaire de ses séances dans l'hôtel du district à Fontaines, le mardi 11 décembre prochain, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné appartenant au citoyen Auguste-Henri Girard, charpentier, à Saint-Martin, savoir, une maison située au village de Saint-Martin, avec un jardin, un peu de verger et terrain d'aisance attenant, contenant le tout environ un tiers de pose soit environ 100 perches 5 pieds mesure fédérale, joûtant Jérome Favre, cultivateur, de vent et uberre, et Auguste Jacot, aussi agriculteur, de bise et joran. Les conditions seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Fontaines, le 2 novembre 1860.

Le greffier de la justice de paix,
F. MAILLARDET.

IMMEUBLES A VENDRE
rière Hauterive et la Coudre.

6. Le **samedi 24 novembre 1860, dès les 6 heures du soir**, on vendra par voie d'enchères publiques, dans l'auberge des **demoiselles Aeschlimann, à Hauterive**, les immeubles suivants:

1° **Une vigne sous l'abbaye de Fontaine-André**, contenant environ 5 ouvriers, joûtant de vent M. Gust. Heinzely, de joran l'art. ci-après, de bise MM. J.-J. Doudiet et A. Reinhard, et d'uberre le chemin public.

2° **Un plantage** contigu à l'art. 1er, contenant environ 4 ouvriers, joûtant de vent M. G. Heinzely, de joran le chemin public, de bise M. Aug. Reinhard, et d'uberre l'art. 1er.

3° **Un plantage au Sordet**, contenant environ $1^1/_4$ ouvrier, joûtant de vent Mlles Aeschlimann, de joran le chemin public, de bise Mad. veuve Courvoisier, et d'uberre M. F. Robert.

4° **Une vigne à la Pierre**, contenant environ 2 ouvriers, joûtant de vent M. Samuel Favarger-Virchaux, de joran M. de Perregaux, de bise M. Jacottet, pasteur, et d'uberre MM. Maret Ritter et Ce.

5° **Une vigne sous Monthaut,** contenant environ 3 1/3 ouvriers, joûtant de vent M. le capitaine Perrin, de joran le chemin public, de bise M. Jérome Favre, et d'uberre M. Alph. Reynier.

6° **Une vigne à Dazelet,** contenant environ 5 ouvriers.

7° **Un verger et plantage** contigu à l'art. précédent, contenant environ 8 ouvriers; ces deux derniers articles joûtant dans leur ensemble de vent Mad. veuve Perret-Gagnebin, de joran M. Gust. Heinzely, de bise MM. J.-J. Doudiet, et d'uberre le chemin public.

Toutes ces vignes ont été replantées en bon plant vaudois, et elles sont dans un parfait état de culture et d'entretien.

Les conditions de paiement seront favorables. Pour visiter ces divers immeubles et pour les conditions de vente, s'adr. à M. Samuel ffeu George Favarger, à la Coudre, ou au notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel, dépositaire de la minute.

---

7. On offre à vendre ou à louer une maison située au bas du village d'Auvernier, composée de deux étages. S'adr. à Auguste Mouchet, au dit lieu.

---

8. Les hoirs de feu **Marie Delavouet née Bon,** exposeront en vente à la minute, le lundi 26 novembre, à 6 heures du soir, à l'auberge de la Fleur de Lys à Corcelles, **une maison située dans le haut du dit village,** ayant trois logements, avec deux caves spacieuses, un puits dans la maison même et un jardin attenant. S'adr. pour visiter la dite maison à M. H. Py, à Corcelles.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

9. La direction des forêts et domaines de la République et Canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le 26 novembre, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt de l'Iter.

60 billons de sapin,
80 toises de sapin, chêne et bois mêlés,
8000 fagots de sapin et de bois dur.

Le rendez-vous est à la baraque.

L'inspecteur, TH. DE MEURON.

---

10. On vendra par enchères, divers **meubles et effets,** le lundi 26 novembre, dès huit heures du matin, dans la maison de M. Henri Miéville, à Peseux.

---

11. La direction des forêts de la Commune de Neuchâtel exposera aux enchères à la côte de Chaumont, le lundi matin, 26 novembre, **66 billons** dont 2 de pin, 23 de chêne, 41 de sapin et une demi toise de mosets pour échalas. On se réunira à 9 heures au Plan.

A VENDRE.

12. On offre à vendre de la literie, caisses, table et autres objets. S'adresser rue du Neubourg, n° 13.

Librairie de J. Gerster.

13. **Les fêtes principales de l'année,** sermons par J.-Oth. Girard, pasteur, aux Brenets, 1 vol. in-12, fr. 2»50.

Conférences et essais sur quelques sujets religieux et philosophiques, par J.-D. Choisy, 1 vol. 8°, fr. 3»50.

---

14. **ATTENTION.** — Au magasin de H. Steiner, près l'hôtel-de-ville, à Neuchâtel, une partie de souliers et bottines en feutre en liquidation, dans les bas prix de fr. 1»50 à fr. 3 la paire, semelles de santé fines et autres, feutres à polir, fortement foulés et serrés, tels qu'il les faut pour les polisseuses d'horlogerie, par douzaines ou au détail; feutres blancs pour berceaux d'enfants, et autres feutres de tous genres; fabriquant lui-même ces articles, il peut les céder à des prix très-modiques.

15. A vendre, de rencontre, **un beau fusil de chasse.** S'adr. au bureau d'avis.

VERNIS POLITURE AU TAMPON.

Nouvelle invention à la portée de tous, de François WYSS et Ce, à Fribourg (Suisse).

16. Le polissage s'opère sans huile. Ce vernis ne laisse aucune odeur et sèche à la minute. Il est supérieur à tout autre produit analogue, tant pour l'éclat et la solidité que pour la facilité de l'application. Cette supériorité a été constatée par les épreuves multipliées et par une expertise faite le 12 juillet 1860, sous le contrôle des hautes autorités du canton de Fribourg. Ce vernis est indispensable aux ébénistes, tourneurs, armuriers, sculpteurs, etc. Il s'applique admirablement au marbre, et lui donne un lustre parfait. En outre l'emploi en est si simple que chaque personne peut s'en servir elle-même pour restaurer son ameublement.

Prix des flacons: 1/2 pot Suisse fr. 3»50 — 1/4 pot fr. 1»80 — 1/8 pot fr. 1.

Chaque flacon est accompagné d'un prospectus indiquant la manière de s'en servir.

Depôt à Neuchâtel, chez M. Borel-Wittnauer,
» à la Chaux-de-Fonds, chez M. Zingg-Berton.

---

17. A vendre, **houille** pour chauffage et **coke** de gaz, rendu à domicile à fr. 2»50 le quintal; de plus, des fourneaux potagers et grilles à la houille et coke. S'adr. à Benoit, restaurateur, rue St-Honoré.

---

18. D'occasion, une baraque de foire qui peut être divisée en deux sur une longueur de 7 à 8 mètres. S'adr. à Mad. Perrier, à la Tour, n° 17, (quartier de Champ-Bougin).

---

19. A vendre un potager ayant très-peu servi, à un prix raisonnable. Le bureau d'av. indiquera.

Mad. veuve Lingle, de Genève

20. De retour de Paris, aura l'honneur de séjourner à Neuchâtel, avec un choix de **nouveautés et confections pour dames et enfants,** du 27 courant au 7 décembre, maison Perrier, près l'ancien hôtel de la Balance.

---

21. A vendre au bureau d'avis, deux belles collections neuves du **Magasin pittoresque,** une de 9 volumes, années 1840 à 1848, prix fr. 45, et une de 6 volumes, années 1851 à 1856, prix fr. 30.

---

22. A. Schmid, au Casino, a l'honneur d'informer le public, qu'il a à vendre des liqueurs fines de différentes sortes, comme du vieux cognac, du vieux kirsch, du vermouth du Rhin. des vins étrangers, tels que muscat frontignan, Madère, Malaga, Xerès, etc.

Epicerie Marie Jeanfavre,

rue du Seyon.

23. Excellents pois garantis, pois grués, pruneaux de Bâle, cerises sèches, de belles morilles, raisins de cuisine, raisins sultan, fleur de riz, sagou, tapioca, fécule de pomme de terre, julienne, pastillages d'Italie, macaronis de Naples et du pays, moutarde anglaise surfine, moutarde de Dijon, chocolat vanillé pure pâte et ordinaire, cacao de santé en poudre impalpable, éponges de toilette et ordinaires, bougies de salon première qualité et pour lanterne, chandelles de Zurich, chicorée soudan, eau-de-cerises vieille, cognac, rhum, extrait d'absinthe. Elle est en outre toujours bien pourvue en ce qui concerne l'épicerie.

Pressoirs à vin.

24. Fabrication spéciale de pressoirs en fer, pour vin de raisin et vin de fruits. — Pressoirs à palanche et pressoirs à engrenage, avec bassins en bois, en pierre, ou en fonte. — Assortiment complet de vis de 2 à 5 pouces de diamètre. S'adresser à MM. Menn-Lullin et Ce, constructeurs, à Genève, ou à M. Fr. Berthoud, serrurier, à Neuchâtel.

AVIS IMPORTANT.

25. Je crois devoir appeler l'attention du public sur l'usage de la tourbe condensée de Saint-Jean, pour le chauffage des appartements, même les plus grands. Avec 15 centimes de ce précieux combustible, reconnu l'un des meilleurs que l'on possède, on peut chauffer un fourneau de manière à ce qu'il conserve sa chaleur près de vingt heures. Il n'est point besoin pour cela de construction spéciale, de calorifère, etc.; tout fourneau se prête également à l'expérience et je suis prêt à le prouver à toute personne ou société qui voudra bien en faire l'essai. Je demande seulement à chauffer le fourneau pour la première fois, en présence de témoins. Cette découverte est toute récente; jusqu'ici la puissance de ce calorique n'était pas encore suffisamment connue, mais on se convaincra, balance en mains, qu'avec 25 francs de charbon, on peut chauffer un logement pendant toute la mauvaise saison. Enfin un dernier avantage à signaler, c'est qu'une provision de ce nouveau charbon, occupe beaucoup moins de place qu'une provision de bois.

FRANÇOIS BERTHOUD, serrurier.

---

26. Billoit, entrepreneur à l'Ecluse, avise le public qu'il va ouvrir **une carrière** dans la propriété de M. Wittnauer, au Prébarreau. Cette carrière, située à côté du nouveau quartier qui va s'élever à l'Ecluse, permettra à MM. les propriétaires de se pourvoir de maçonnerie à un prix très-avantageux.

---

27. J. Mouraire, rue du Seyon, maison Bouvier, n° 1, annonce à l'honorable public de la ville et des environs, qu'il vient de recevoir un grand et joli assortiment de parapluies en soie et parapluies alpaga; un joli choix de soieries et alpaga pour recouvrages de parapluies, une riche collection de tapis, descentes de lit, foyer, tapis de table en tout genre, tapis à la pièce en diverses qualités, couvertures en laine blanche et en coton, qualités diverses, une grande quantité de couvertures grises laine et coton, à bas prix; mantelets et caleçons en laine et en coton en tout genre pour dames et pour messieurs, un joli choix de mantelets en flanelle de santé, jupons en laine et en coton, tricots gris pour messieurs, malles et sacs de voyage, sacs de visite en tout genre, joli choix de chemises, cravates et cols pour messieurs. Tous ces articles seront vendus à des prix très-réduits.

Draperie, nouveauté, toilerie, cotonnerie et confection pour dames et pour homme.

Ullmann frères, rue de l'Hôpital, n° 10, ont l'honneur de prévenir le public et principalement leurs clients, qu'ils viennent de recevoir une grande quantité de marchandises pour hommes et pour dames.

Aperçu de quelques articles:

Haute nouveauté pour hommes, de fr. 5 à fr. 28 l'aune.
Gilets de fr. 2 à fr. 15 le gilet.
Nouveauté pour dames, nouveau genre.
Châles en tout genre, de 10 fr. à fr. 50.
Pantalons, gilets, chemises.
Toilerie en tout genre, nappages, serviettes, etc.
Plumes et duvet pour lits.

Le grand choix et la variété de toutes ces marchandises, ainsi que la modicité des prix nous font espérer d'être favorisés des demandes pour lesquelles nous nous recommandons.

---

29. On offre à vendre environ 14 toises bon regain d'esparcette, au quintal ou à la toise, pris sur place ou rendu à domicile. S'adr. à Jérome Fallet, propriétaire, à Dombresson.

---

30. Victor Sagne, à Corcelles, annonce à l'honorable public qu'il vient de recevoir du bon vieux vin rouge de Bourgogne, qu'il cédera à un prix raisonnable par pièce ou par feuillette.

A la librairie Kissling.

33. **Les fêtes principales de l'année Chrétienne,** sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte, par Jules-Frédéric Othenin-Girard, pasteur aux Brenets. Prix fr. 2»50.

Par occasion extraordinaire.

34. Châles anglais, ainsi que du drap pour habillements de jeunes garçons et pour mantelets de dames; le tout à très-bas prix, 12, rue Fleury, 1er étage.

35 Henri Zwahlen, à la Pêche (Monruz), offre à vendre diverses espèces de cerisiers, tels que: printaniers, montmorency et gruottes, tous très-forts, des rosiers remontants et diverses espèces d'arbres fruitiers nains.

36. **AVIS.** Mlle Montandon informe l'honorable public et sa nombreuse clientèle, qu'elle a reçu un bel envoi de chaussures, très-avantageuses pour dames, fillettes et enfants, et qu'elle peut céder à très-bas prix. Son domicile est toujours rue de l'Hôpital, n° 18.

37. A vendre faute d'emploi, des vitrines de différentes grandeurs, et des portes vitrées. S'adresser au magasin de M. Marchand, horloger, rue du Seyon, n° 16.

38 Au magasin de **JULES NORDMANN,** place du Marché, une très-belle collection de nouveautés pour robes, depuis fr. 15 à fr. 50 la robe.

Robes ordinaires, chaudes, depuis fr. 9 la robe.

Manteaux et burnous pour dames, depuis fr. 10 à 75 fr.

Coins de feu de fr. 5 à fr. 15.

Châles tartan et autres, fr. 6 à fr. 25.

Belle draperie pour habillements de messieurs et habillements confectionnés. Un choix très-varié de tapis et étoffes pour meubles.

Toile fil depuis fr. 1»10 à fr. 2»50 l'aune. Toile coton blanche à 45 cent. Toile coton écrue et mi-blanche dans les meilleures qualités et de toutes largeurs. Foulards à fr. 1»50, fr. 2»50 et fr. 4»50.

39. A remettre de suite, pour cause de départ, un petit magasin de mercerie, broderies, laines, articles anglais. Ce magasin, tout nouvellement créé, ne contient que des marchandises toutes fraîches et du dernier goût. S'adresser pour plus amples renseignements, à M. J.-J. Comtesse, maison du cercle national, à Neuchâtel.

GARNITURES POUR DAMES.

NOUVEAUTÉ

AU MAGASIN DE PASSEMENTERIE

De J.-B. Michel, passementier, aux Terreaux.

ON DEMANDE A ACHETER.

41. On demande à acheter, un petit magasin d'épicerie ou de mercerie, situé au centre de la ville. S'adresser au bureau d'avis, sous les initiales F. L.

42. On demande à acheter une certaine quantité de gravier pour allées de jardin: Institution Roulet, au Sablon.

A AMODIER.

43. Le samedi 1er décembre à 2 heures après midi, la commune d'Hauterive mettra en bail sa boucherie pour y entrer à Noël prochain, aux conditions dont on donnera connaissance.

Hauterive, le 15 novembre 1860.

Le secrétaire, F. Clottu.

A LOUER.

44. A louer, pour Noël, à un monsieur de bureau, tranquille et comme il faut, une chambre meublée, avec poêle. S'adresser au 3me étage du n° 19, rue de l'Hôpital.

45. A louer, pour fin novembre courant, une chambre garnie pour un ou deux jeunes gens de bureau, rue des Moulins, 45.

46. Une grande chambre meublée se chauffant, pour un ou deux messieurs. S'adr. rue Saint-Maurice, n° 10, au premier.

47 A louer, de suite, une chambre meublée avec poêle. S'adresser n° 4, rue de la Treille, au 3me étage.

48. Chez L. Kurz, à louer ou à vendre un **piano** carré bien conservé. On trouve en outre toujours chez lui un bel assortiment de **pianinos,** choisis par lui-même dans les premières manufactures de Paris et Zurich.

Pour cause d'expiration de baux.

49. A louer, pour le 24 juin 1861, deux beaux et grands appartements dans la maison Chatoney soit Cercle de Lecture, située entre la rue du Musée et le quai du Gymnase, à Neuchâtel. Le 1er étage composé de 2 salons, chambre à manger et 5 autres pièces, cuisine et chambre à côté, dans le bas, une dépense, cave, un bouteiller, un bûcher, et dans le haut 3 chambres mansardes.

Le 2me étage se compose de 2 salons, chambre à manger, 3 chambres et cabinets, cuisine et dépendance, et une chambre de domestique à côté; dans le bas une cave, un bouteiller et un bûcher, et dans le haut 3 chambres mansardes.

On louera de plus pour la même époque, un appartement à l'attique de la même maison, consistant en 4 chambres, et en outre, un caveau et portion de galetas.

Les amateurs de ces beaux et agréables appartements pourront faire leurs offres d'ici au 30 novembre courant, auprès de M. Dardel, notaire, aux Terreaux.

51. A louer pour de suite, au centre de la ville, une chambre meublée et chauffée. S'adr. au bureau d'avis.

52. A remettre de suite, pour cause de départ, un débit de vin très-bien situé et près la place du marché, tout meublé, avec les accessoires nécessaires à l'établissement. S'adr. au bureau d'avis.

53. A louer de suite, une chambre meublée, située dans un des beaux quartiers de la ville. S'adresser au bureau d'avis.

54. A louer au centre de la ville pour le 1er janvier, une jolie chambre meublée, avec cheminée, de préférence à un jeune homme de bureau. S'adr. au bureau d'avis

55. A louer, une petite chambre non meublée. S'adr. au bureau d'avis.

ON DEMANDE A LOUER.

56. On demande logements et pension pour des ouvriers. Payements garantis. S'adr. à la fabrique des télégraphes et appareils électriques de M. Hipp, au Sablon.

OFFRES DE SERVICES.

57. Une jeune fille en bonne santé, robuste, cherche une place de nourrice. S'adresser au bureau d'avis.

58. Une demoiselle du Wurtemberg, âgée de 25 ans, munie de bons certificats des familles où elle a été en condition, cherche à se placer de suite comme bonne d'enfants; pour les renseignements s'adresser à Mad. Bertha Borel, Grand'rue.

59. Une personne d'un certain âge désirerait remplir une place de suite, pour les travaux ordinaires d'une maison, sauf le travail de cuisine, sachant coudre, repasser, propre par goût et ne redoutant pas les enfants. S'adr. au bur. d'avis.

60. Une domestique vaudoise, 24 ans, qui sait faire la cuisine et tous les travaux du ménage, cherche une place pour Noël. Le bureau d'avis indiquera.

61. On cherche à placer une jeune fille du pays, comme bonne d'enfants ou pour seconder une dame dans un ménage. S'adresser à Mad. Courvoisier, lingère, rue des Halles, n° 7, ou en son absence au 1er de la dite maison. — La même demande une jeune fille pour lui apprendre à travailler.

62. Une personne de la Suisse allemande, qui a servi dans une famille française comme femme de chambre, et qui connaît tous les ouvrages du sexe, désire se placer à Neuchâtel en cette qualité ou pour soigner un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

63. Une bonne nourrice désire se placer pour la première quinzaine du mois prochain. S'adresser chez Mad. Lehmann, sage-femme, à Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

64. On demande pour entrer de suite, une fille âgée de 25 à 30 ans, qui soit parfaitement au courant de la cuisine. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. Le bureau d'avis indiquera.

65. On demande une personne de confiance pour faire un petit ménage et des commissions pendant 3 à 4 heures par jour. Le bureau de cette feuille indiquera.

66. On demande pour de suite ou Noël, une personne forte et robuste pour la cuisine; on doit être possesseur de bons certificats. S'adr. chez Mad. Arnd née Borel, rue Pury.

67. On demande dans un grand ménage, pour Noël ou pour tout de suite, une fille robuste et recommandable. S'adr. à Mad. Siedler, à Auvernier, ou à Mad. veuve Rognon, à Neuchâtel.

68. On demande pour Noël une jeune fille de la Suisse française, pour remplir un petit service de femme de chambre; elle doit savoir bien coudre. S'adr. rue du Coq-d'Inde n° 10, 3me étage.

69. On demande pour entrer de suite une servante munie de certificats de capacité et de moralité. S'adr au bureau d'avis.

70. On demande à la Goulette près St-Blaise, pour soigner le ménage de deux personnes, une servante d'âge mûr, parlant le français et sachant traire les vaches. Inutile de se présenter sans certificats de bonnes mœurs et de savoir-faire.

71. On demande, pour entrer de suite ou à Noël, une bonne domestique qui sache faire la cuisine et les autres ouvrages d'une maison. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'ad. à la curé de Bevaix ou à Mlles Franel, rue du Château, n° 25, à Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

72. On réclame un petit chien mouton noir, poitrine blanche, à moitié tondu. S'adr. au Tertre n° 3, contre récompense.

AVIS DIVERS.

73. M. Levier-Greff, chirurgien-dentiste, fait savoir à l'honorable public, que pour affaires pressantes il ne peut rester à Neuchâtel que jusqu'au 25 courant et non jusqu'au 30, comme c'était annoncé précédemment.

74. Les personnes qui n'ont pas encore retiré les montres qu'elles avaient en réparation chez M. F. Marchand-Bally, sont invitées à s'adresser en les désignant à son domicile, rue de l'Hôpital, n° 15, 3me étage.

75. Quelques bons ouvriers et ouvrières pierristes trouveront à se placer avantageusement. S'adresser au bureau de cette feuille.

76. On désire placer en pension à Neuchâtel, pour lui faire fréquenter les classes, une jeune fille de 14 ans, dans une famille ou chez une dame à qui elle pourrait rendre des services comme compagne. S'adr. à Charles-Aimé Berthoud, à Saint-Martin (Val-de-Ruz), lequel offre à vendre environ dix mille échalas de sapin.

77. La Société de consommation de Fontainemelon demande un boulanger connaissant bien son état et à même de fournir de bonnes recommandations. S'adresser au président de la Société, M. Aug. Guyenet, à Fontainemelon.

78. Une dame qui a résidé très-longtemps en Angleterre et habituée à l'enseignement de la langue anglaise, aurait encore à disposer de quelques heures pour donner des leçons. S'adresser à M. Ch. Lichtenhahn, rue de l'Hôpital.

79. M. **Alphonse**, chef d'orchestre de la troupe théâtrale de Neuchâtel, a l'honneur d'informer le public qu'ayant quelques heures disponibles, il s'offre de les consacrer à donner des leçons de musique vocale et instrumentale, et de danse.

Il fait savoir en outre que l'orchestre anciennement sous la direction de M. Blum, vient de lui être confié par les musiciens qui le composent, et qu'il ne négligera rien pour mériter cette préférence et satisfaire les personnes qui sont à même de le requérir pour les soirées de bal. Le nombre des musiciens sera au gré des demandants pour petits ou grands bals. S'adresser, pour les renseignements, à MM. Brossin, coiffeurs.

Bains chauds.

80. M. Victor Buck-Matthey fait savoir au public, que malgré la saison d'hiver, l'établissement des bains chauds rue de la Place-d'Armes; sera ouvert dès huit heures du matin à neuf heures du soir; on peut avoir des douches, et porter les bains à domicile, le tout à des prix très-réduits.

Photographie sans retouche.

81. MM. Bruder frères informent le public et particulièrement leurs connaissances, que pour l'époque rapprochée du Nouvel-an les personnes qui désireront faire faire leur grande photographie, comme aussi des cartes de visites en plusieurs poses, feront bien de s'y prendre un peu à l'avance, vu le surcroit de travail à cette époque, autrement il leur serait impossible de satisfaire à toutes les demandes. Ils rappellent également aux personnes qui ont fait faire leur cliché dans le courant de cette année, soit en carte de visite ou grand format, qu'elles pourront à l'occasion du nouvel-an avoir des doubles ou séries sans avoir besoin de reposer, et cela à prix réduit; on devra indiquer le numéro d'ordre. Les possesseurs de stéréoscopes trouveront aussi chez MM. Jeanneret et Humbert une nouvelle collection de leurs vues stéréoscopiques de la ville faites cette année. Ils invitent les amateurs et connaisseurs à venir visiter leur salon d'exposition; cela n'engage à rien. Le cabinet de pose sera chauffé.

82. M. Besson, rue des Poteaux n° 2, demande des apprentis graveurs ou guillocheurs.

83. La Commission d'éducation municipale de Neuchâtel met au concours le poste d'instituteur de la cinquième classe primaire de garçons. Les appointements sont de fr. 2000, les astrictions 30 heures de leçons par semaine.

Les candidats au poste sont invités à s'annoncer par l'envoi de leurs pièces, d'ici au 30 novembre, auprès du directeur des écoles municipales. Au nom de la commission d'éducation,

le secrétaire, J. Sandoz.

84. Juvet Alexis informe le public qu'il est toujours disposé à remplir le rôle de **garde-malade** auprès des personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, espérant que sa longue pratique le mettra à la hauteur de toutes les exigences. Sa demeure est au Tertre, n° 1.

85. Une institutrice brévetée, connaissant les langues française, allemande et anglaise, désire trouver une place. S'adr. à Mlle Constance Jeanmonod, à Provence, (canton de Vaud).

86. On demande, pour entrer de suite, deux apprenties tailleuses, sous de favorables conditions. S'adr. à Henriette Brossin, maison de M. Borel-Blackway, rue du Coq-d'Inde.

Guérison radicale des HERNIES

RÉDUCTIBLES.

SOULAGEMENT immédiat.

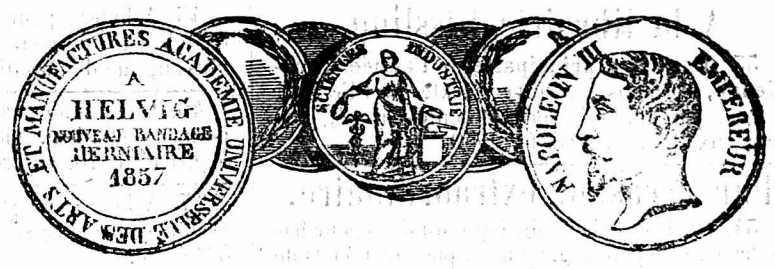

La grande médaille d'honneur, une seconde d'or, 4 d'argent, un brevet d'invention du gouvernement français ont été décernés à M. HELVIG, inventeur.

Nombreuses preuves de guérison radicale constatée sur des sujets de tout âge sont à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

Nouveaux bandages à l'épreuve où tous autres sont impuissants pour contenir entièrement et sans gêne comme si elles n'existaient plus, les hernies les plus anciennes et les plus volumineuses.

L'auteur M. HELVIG, chirurgien-herniaire, membre de l'académie impériale des arts et manufactures de Paris et de Londres, sera les 26 et 27 novembre, à l'hôtel de Londres à **Yverdon** et les 28 et 29 même mois, à l'hôtel du Jura à **Bienne**. L'établissement de M. HELVIG est à Maizières-les-Vic (Meurthe), France. Il rappelle aux indigents que ses soins leur sont toujours gratuits.

LE 30 NOVEMBRE.

TIRAGE DE L'EMPRUNT GRAND-DUCAL DE BADE DE 1845.

Les gains principaux en sont 14 fois Fr. **107,000**, 54 fois Fr. **86,000**, 12 fois Fr. **75,000**, 23 fois Fr. **32,000**, 55 fois Fr. **21,000**, 40 fois Fr. **10,500**, 58 fois Fr. **8,500**, 366 fois Fr. **4,200**, 1944 fois Fr. **2,100**, 1770 fois fr. **530**.

Le moindre gain que puisse obtenir une obligation est de **fr. 100** — En s'adressant **directement** à la maison de banque soussignée, on est non-seulement sûr d'acheter ces obligations au prix le plus juste, mais aussi de jouir des avantages particuliers, de manière même, qu'à certaines conditions, on pourra déjà obtenir **une obligation** moyennant la modique somme de **francs 10, 6 pièces** pour **50 francs** et **13 pièces** pour **100 francs.**

Les remises pourront nous être faites sous enveloppe chargée soit en billets de banque, soit en espèces, ou bien aussi nous pourrions prendre en remboursement la valeur de la commande.

Aussitôt le tirage opéré les listes seront envoyées immédiatement aux intéressés. — Pour ordres, renseignements et prospectus, s'adresser **directement** à la maison de banque soussignée.

STIRN & GREIM, à FRANCFORT s/M.

Compagnie des Favres.

89. Les membres de la Compagnie des Favres, Maçons et Chappuis, domiciliés dans le ressort de la municipalité de Neuchâtel, sont prévenus que la grande assemblée annuelle de cette compagnie aura lieu au second étage de l'hôtel de ville, VENDREDI 30 NOVEMBRE courant, à deux heures après midi.

Les bourgeois de Neuchâtel qui désirent être reçus membres de la compagnie, sont invités à se faire inscrire au bureau du soussigné d'ici au 25 courant inclusivement.

Neuchâtel, 16 novembre 1860.

Le secrétaire de la Compagnie,
Philippin.

90. Louis Piguet, horloger, à St-Nicolas, maison Reymond, n° 27, se charge du rhabillage des pendules, montres simples, à répétition, réveil, à grande sonnerie, en un mot tout ce qui concerne le rhabillage d'horlogerie, ouvrage garanti, prix modéré.

91. Les personnes qui désireront commencer les leçons d'équitation, sont priées de se faire inscrire chez Ad. Stauffer, au faubourg.

92. **ANNA HUMBERT, tailleuse**, arrivant de Berne, où elle a travaillé pendant 18 mois dans les meilleures maisons de cette ville, se recommande aux dames de Neuchâtel et des environs pour tous les ouvrages de son état; elle espère satisfaire les dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Elle va aussi en journée. Son domicile est aux Parcs, quartier neuf. On peut aussi s'adresser, rue du Coq-d'Inde, au magasin d'horlogerie.

BULLETIN DES CÉRÉALES.

Rorschach, 15 novembre.— Blé (Korn) et froment (Weizen), prix moyen: fr. 35»92.
Baisse fr. 1»—.

Zurich, 16 novemb.—Blé (Korn), fr. 35»76.
Hausse: fr. 0»25 *c.*

Bâle, 16 novemb.—Epeautre (Kernen), 200 livres, prix moyen: fr. 34»25.—*Hausse fr.* 0»10.

Dons pour les inondés en Suisse.

D'un anonime du canton de Soleure, fr. 5.— Total fr. 114»50.

BULLETIN.

Gaëte, 13 novembre. — Les troupes se battent toujours avec beaucoup de résolution, mais dans l'état-major général le nombre des défections augmente journellement. Les généraux Salzano, Barbalonga, Colonna et Palizzi ont donné leur démission. Le roi a destitué le général Berdolmi et l'a chassé, ainsi que le colonel Pianelli qui avait livré aux Piémontais un bataillon de chasseurs. La confusion et l'insubordination parmi les officiers supérieurs paralyse la résistance des valeureuses troupes restées fidèles au roi François II.

Rome, 17 novembre. — La commission instituée pour décider à l'égard des soldats napolitains réfugiés sur le territoire papal a stipulé que ces soldats seront libres de retourner dans leur pays.

Naples, 19 novembre. — Victor-Emmanuel partira jeudi prochain pour Palerme.

Le siége de Gaëte continue. On établit des batteries à Capucini et à Agota pour battre définitivement en brèche la place.

New-York, 7 novembre. — M. Lincoln, candidat du parti républicain (conservateur et anti-esclavagiste) vient d'être élu président des Etats-Unis en remplacement de M. Buchanan.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 21 novembre 1860.

	Prix fait	Demandé à	Offert à
Banque cant. neuch., actions.	. . .	680	. . .
Franco-Suisse, act., je 1er juin	. . .	. . .	380
Bateaux à vap., act., ex-div.	. . .	1550	1650
Soc. de construction, je 31 déc.	. . .	94»50	. . .
Franco-Suis., ob., 5 °/o, je 10 s.	. . .	. . .	389
Comp. neuch. d'export. 1re séri	. . .	. . .	500
Manège.	. . .	. . .	150
Lots de la Municip. de Neuch.	. . .	10	10»75
Ob. Ville de Lyon anciennes.	. . .	1070	. . .
» Vieille-Montagne . .	. . .	445	. . .
Act. de l'immeuble Chatoney	500	500	500